



FICHE PROGRAMME

Formation Concevoir et animer un projet artistique à vocation sociale en utilisant le cirque

Le Plus Petit Cirque du Monde, Bagnoux (92)

Publics et pré-requis

- Être titulaire d'un titre ou d'un brevet d'animation en arts du cirque (BIAC, TIAC, BISAC, BAFA option cirque, BPJEPS activités du cirque) ou d'un diplôme d'enseignement des Arts du Cirque ou de la Danse (DE Professeur Arts du Cirque ou DE Professeur de Danse), ou d'un diplôme artistique (DNSP Arts du Cirque ou Danse)

OU

- Être titulaire d'un Baccalauréat option cirque et avoir une expérience avérée dans l'animation en arts du cirque

Pour tous :

- avoir une pratique en arts du cirque et/ou une pratique dansée confirmée de minimum 3 ans
- avoir une expérience avérée dans l'animation en arts du cirque
- être détenteur d'une habilitation PSC1 valide de moins de 3 ans à l'entrée en formation
- disposer d'un numéro de sécurité sociale français

Objectifs pédagogiques

Analyser les besoins et définir le périmètre de son intervention

Concevoir des activités artistiques pertinentes au regard du public visé et du projet social de la structure

Animer les interventions de manière ludique et dans le respect des règles et contraintes du projet

Adapter les interventions en fonction des capacités ou possibilités physiques, psychologiques et cognitives des participants

Utiliser une démarche inclusive développant les valeurs sociales et respectant la progression de chacun

Méthodes pédagogiques

La formation fait appel à une pédagogie active, plaçant les participant.e.s au centre de l'apprentissage. Un lien constant est fait entre la théorie et la pratique avec une alternance d'apports théoriques, de temps d'observation et de mise en situation. Des projets de cirque social en France et en Europe sont présentés.

Principales méthodes utilisées :

Apports théoriques et ateliers de pratique
Jeux et mises en situations pédagogiques
Débats / Présentation
Etudes de cas

Visionnage de supports audiovisuels et analyse critique
Ateliers de recherche

Echange de pratiques
Observation et animation d'un public réel

Appréciation des résultats / Modalités d'évaluation

Bilans intermédiaires à l'oral et à l'écrit

À la fin de la formation : Evaluation par un questionnaire d'évaluation de fin de session de formation (écrit individuel) et à l'oral (évaluation collective)

Dates et durée

Du 2 septembre 2024 au 13 septembre 2024 et du 1er au 12 septembre 2025

140 heures sur 4 semaines

20 heures en observation et analyse de projets utilisant le cirque social

10 heures de travail personnel tutoré (carnets de bord, analyse de pratique)

Modalités d'inscription et candidature à la formation

Les candidats doivent compléter un dossier de candidature avec des grilles d'évaluation sur la pratique des arts du cirque et un descriptif détaillé de leur expérience dans le domaine de l'animation.

Ils doivent également fournir un CV détaillé et une lettre de motivation.

Accessibilités aux personnes en situation de handicap

Un référent handicap est consultable par les candidat.e.s afin d'adapter les épreuves d'évaluation. Chaque candidat.e doit se faire connaître auprès du référent handicap au moment de son inscription à la formation. Les modalités seront présentées lors de la convocation des candidat.e. L'organisme de formation s'engage à mettre en œuvre les actions nécessaires pour permettre aux candidats en situation de handicap d'accéder à la formation, en garantissant, notamment, la prise en compte des situations spécifiques pouvant mener à l'aménagement des épreuves d'évaluation.

Pour plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter : katerina@ppcm.fr

Contact

Pour recevoir le programme de la formation:

Mia Scanzi - mia@ppcm.fr - 01 46 64 64 24 - 06 31 42 07 14

Formation : “Concevoir et animer un projet artistique à finalité sociale en utilisant le cirque”

<p>C1. Analyser le contexte social, économique, ainsi que le public visé par le projet de cirque social en ciblant les attentes et les enjeux prioritaires exprimés par les institutions et/ou les structures partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des enjeux des différents contextes sociaux - Etude des publics et de leurs besoins spécifiques - Identification des structures partenaires et prise en compte de leurs attentes, et réglementations spécifiques - Co-construction d'un projet de cirque social
<p>C2. Réaliser seul ou avec les coordinateurs du projet, une estimation des moyens matériels et humains nécessaires à la mise en œuvre du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'inventaire des moyens existants et à prévoir - Réalisation d'un budget
<p>C3. Concevoir et formaliser les activités pédagogiques (acrobatie, aériens, jonglerie, équilibre sur objet, clown, danse...) associant expression artistique et intervention sociale en suivant une logique de progression dans les apprentissages</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique des arts du cirque : (selon le niveau du départ) - Planification des actions de cirque social à travers des outils (rétro planning, fiches - de préparation de séance...)
<p>C4. Préparer l'aménagement d'un espace pédagogique adapté aux activités proposées et garantissant la sécurité physique des participants tout au long des séances de cirque social</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un espace sécurisé et adapté aux activités et aux publics - Connaissance et vérification du matériel
<p>C5. Établir et maintenir un cadre d'intervention clair et respectueux des participants tout au long des séances</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion d'un groupe - Méthodes de communication non violente - Connaissances des stades du développement psychomoteur de l'enfant
<p>C6. Animer seul ou en équipe des activités de cirque, de danse ou d'autres activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique des arts de cirque (selon le niveau du départ)

corporelles d'expression artistique adaptées au profil physiologique de chacun des participants et respectueuses de leur personne, en les ajustant chaque fois que nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissances en anatomie fonctionnelle et neurophysiologie
C7. Stimuler les processus créatifs et expressifs du groupe au travers des activités proposées dans une démarche inclusive, participative, sans esprit de compétition, en valorisant et en favorisant le travail individuel aussi bien que collectif	<ul style="list-style-type: none"> - Finalisation d'un projet de cirque social - Préparation d'une présentation publique - Utilisation de jeux et exercices d'improvisation
C8. Encourager la progression individuelle de chaque participant, dans sa capacité à se dépasser physiquement et socialement tout au long du cycle d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation et encouragement des initiatives à travers l'utilisation des techniques de feed back positif
C9. Réaliser le bilan quantitatif et qualitatif des interventions de cirque social après chaque cycle de séances et à la fin du programme dans le cadre d'un échange écrit et/ou oral avec les institutions et/ou structures partenaires,	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des outils informatiques - Initiation à la méthodologie de projet
C10. Analyser sa pratique professionnelle en réinvestissant les résultats de ses réflexions et de ses actions	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de codes d'éthique professionnels sur la prise en charge d'une personne et d'un groupe de personnes - - Mise en place de fiches d'auto-évaluations

Locaux du PPCM et matériel mis à disposition

Les séances auront lieu dans les locaux du PPCM, Impasse de la Renardière 92220 à Bagneux

→ dans la salle de 30m2 de formation pour les contenus théoriques, équipée d'un vidéoprojecteur, d'un ordinateur, des enceintes, d'un paper-board, des tables et des chaises, et tout le matériel nécessaire au travail théorique

→ dans la salle de danse de 180m2, équipée d'un parquet de danse, d'un miroir tout le long du mur

pour la pratique de la danse, de tapis de réception de toute taille (10cm, 20cm, 50cm...) des modules de pratique pour les éducatifs en acrobatie, du petit matériel pour les cours d'équilibre et d'afcmd (sangles élastiques, briques, poids, balles pour la proprioception...)

→ dans la salle de résidence, de 330 m2, équipée d'une multitude d'agrès aériens en différentes hauteurs (trapèzes simples, doubles, tissus, cordes lisses, cerceaux aériens, mât chinois...), grands trampolines, une piste acrobatique dynamique, plus de 50 tapis de réception, de taille et d'épaisseur différents (10cm rectangulaires, 20 cm avec poignées...etc) des mini-trampolines et tremplins

Matériel mis à disposition: pistes d'acrobatie, divers tapis de réception, piste fast track, trampoline, modules de parkour, cannes d'équilibres, différents agrès pour les spécialisations (fil de fer, mât chinois, trapèzes, corde lisse, tissus, sangles, cerceaux aériens) matériel de jonglage et matériel divers pour les éducatifs et de la préparation physique.

Il est possible de déjeuner dans l'espace foyer du PPCM : tables et micro-ondes à disposition

Le dojo : Salle de 40m2 de formation pour les contenus théoriques, équipée d'un vidéoprojecteur, d'un paperboard et tout le matériel nécessaire au travail théorique

Le PPCM dispose aussi d'un vaste parvis et d'un jardin privatif.

Intervenants de la formation

L'équipe de formateurs est composée d'artistes et enseignants qualifiés et des intervenants extérieurs.

Principaux formateurs

Nom Prénom	Compétences	Expériences professionnelles
Flora Katérina	C1, C3, C5, C6, C7, C8, C9, C10	DEAC, BAC+5 30 ans dans les arts du cirque (artiste /formatrice/ responsable de formation) Experte pédagogique en cirque social Spécialiste en Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé
Perrier Thomas	C1, C3, C4, C6, C7, C8, C9, C10	DNSP arts du cirque 20 ans d'expérience en arts du cirque (artiste et formateur)
Yuki Rozenn	C1, C2	Master 2 Droit de la propriété Avocate Administratrice du PPCM
Louise Archer	C1, C2	Master 2 Direction de projets

		culturels Coordinatrice de projets cirque à l'école et handicap
Hugo Durand- Fleurance	C4	Diplôme de Direction Technique ENSATT Régisseur général du PPCM
Agnès Picard-Blonz	C1, C5	Maitre de Conférences à l'Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'Éducation Inclusive (INSEI, ex INSHEA),
Médiation France	C5	Organisme de formation pour médiateurs

Les partenariats avec des acteurs du territoire (associations, écoles maternelles, élémentaires, collèges, lycées, centres sociaux, centres culturels, missions locales, instituts médico-sociaux...) sont l'occasion de rencontrer une multitude de publics et des projets utilisant le cirque social.

Contenus

Bloc de compétences 1

- Analyse du contexte social, des publics et des structures partenaires : Co-construire un projet d'animation
- Objectif : Connaître son territoire d'action, les structures partenaires et leur fonctionnement, les différents publics

Compétences du référentiel : C1

Bloc de compétences 2

- Organisation et planification des actions d'animation : Méthodologie de projet

Objectif : Construire un projet d'animation en prenant en compte les demandes des partenaires et les besoins du public

Compétences du référentiel: C2, C3

Bloc de compétences 3

- Sécurité et matériel : Préparation et gestion d'un espace sécurisant et sécurisé pour la pratique des arts du cirque

Objectif : Créer un espace sécurisé et sécurisant / utiliser un matériel adapté pour chaque activité artistique / créer les conditions pour une pratique sans discriminations

Compétences du référentiel : C4, C5

Bloc de compétences 4

- Connaissance du corps, vecteur d'émotions et de ses fonctions vitales : Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé

Objectif : Prendre conscience de son corps et acquérir des connaissances anatomiques appliquées au mouvement pour la prévention des blessures et l'efficacité du geste artistique

Compétences du référentiel: C6

Bloc de compétences 5

- Animation d'une séance de cirque social: la place de la créativité /Jeux, exercices, recherche et créations en intégrant les apprentissages techniques (cirque, danse...)

Objectif : Développer la recherche et l'expression scénique en utilisant les apprentissages techniques pour un travail d'atelier et de présentation publique

Compétences du référentiel: C7

Bloc de compétences 6

- Méthodes de pédagogie inclusive : Valorisation de la personne dans sa progression / Études de cas et mises en situation pédagogiques

Objectif : Appliquer un code d'éthique professionnel basé sur une pédagogie active et inclusive pour la mise en place d'un projet d'animation

Compétences du référentiel : C8

Bloc de compétences 7

- Evaluation et autoévaluation: Établir des grilles d'évaluation de ses séances et d'autoévaluation

Objectif : Évaluer ses séances de cirque social et son propre travail d'animation dans un but d'adaptation et d'amélioration de ses contenus et de ses pratiques d'animation

Compétences du référentiel : C9, C10

Modalités d'évaluation

Bilans intermédiaires à l'oral et à l'écrit. À la fin de la formation : Evaluation par un questionnaire d'évaluation de fin de session de formation (écrit individuel) et à l'oral (évaluation collective)

Lieu de formation

Les séances auront lieu dans les locaux du Plus Petit Cirque du Monde, situé 1, impasse de la Renardière 92220 à Bagneux

Tarifs

Module 1: septembre 2024

Tarif individuel ou CPF: 900€

Éligible AFDAS : 1 750€ le module avec prise en charge AFDAS / Uniformation

Module 2 :septembre 2025 avec passage de la certification

Tarif individuel ou CPF : 1 100€ (inclus 200€ frais passage de la certification)

AFDAS : 1 950€ avec prise en charge AFDAS / Uniformation

CERTIFICAT EN CIRQUE SOCIAL

La formation donne accès à un Certificat en cirque social.

Pré-requis et conditions d'accès

Pour accéder au certificat : "Concevoir et animer un projet artistique à finalité sociale en utilisant le cirque" , les candidats doivent :

- être inscrits auprès du certificateur afin de pouvoir se présenter aux épreuves
- fournir une pièce d'identité valide
- avoir suivi le parcours de formation théorique et pratique dispensé par le certificateur dans son intégralité, parcours de formation en cohérence avec le référentiel de compétences et d'évaluation élaboré par le certificateur.
- et avoir fait preuve d'assiduité tout au long du parcours de formation (taux de présence au minimum de 80 % du nombre d'heures) - Avoir satisfait aux tests d'évaluation de fin de formation

La liste des candidats est établie par le certificateur.

Dès leur inscription en formation, les candidats sont informés de leur pré-inscription à la certification.

Toutefois, leur inscription n'est confirmée qu'à la fin de leur parcours de formation, sous réserve que les prérequis soient validés et vérifiés par le certificateur.

Compétences attestées

- C1. Analyser le contexte social, économique, ainsi que le public visé par le projet de cirque social
- C2. Réaliser seul ou avec les coordinateurs du projet, une estimation des moyens matériels et humains nécessaires à la mise en œuvre du projet
- C3. Concevoir et formaliser les activités pédagogiques (acrobatie, aériens, jonglerie, équilibre sur objet, clown, danse...) associant expression artistique et intervention sociale en suivant une logique de progression dans les apprentissages
- C4. Préparer l'aménagement d'un espace pédagogique adapté aux activités proposées et garantissant la sécurité physique des participants tout au long des séances de cirque social
- C5. Établir et maintenir un cadre d'intervention clair et respectueux des participants tout au long des séances
- C6. Animer seul ou en équipe des activités de cirque, de danse ou d'autres activités corporelles d'expression artistique adaptées au profil physiologique de chacun des participants et respectueuses de leur personne, en les ajustant chaque fois que nécessaire
- C7. Stimuler les processus créatifs et expressifs du groupe au travers des activités proposées dans une démarche inclusive, participative, sans esprit de compétition, en valorisant et en favorisant le travail individuel aussi bien que collectif
- C8. Encourager la progression individuelle de chaque participant, dans sa capacité à se dépasser physiquement et socialement tout au long du cycle d'intervention

C9. Réaliser le bilan quantitatif et qualitatif des interventions de cirque social après chaque cycle de séances et à la fin du programme dans le cadre d'un échange écrit et/ou oral avec les institutions et/ou structures partenaires
C10. Analyser sa pratique professionnelle en réinvestissant les résultats de ses réflexions et de ses actions

Épreuves de certification

Les candidats seront évalués à partir de la réalisation d'un dossier professionnel et d'une mise en situation professionnelle (animation d'une séance de cirque social), suivis d'un entretien avec le jury.

- Réalisation d'un dossier professionnel individuel à partir d'un projet de cirque social existant mis en place par la structure employeur du candidat.

- Mise en situation professionnelle : Animation d'une séquence pédagogique lors d'une séance de cirque social. La mise en situation est réalisée devant un groupe de participants réels (ou fictifs le cas échéant).

Les deux épreuves sont suivies d'un **entretien individuel** avec le candidat afin que ce dernier puisse justifier des choix opérés et des actions mises en place durant la mise en situation. Le jury pose également des questions complémentaires sur les connaissances en anatomie fonctionnelle.

Un référent handicap est consultable par les candidat.e.s afin d'adapter les épreuves d'évaluation.

Chaque candidat.e doit se faire connaître auprès du référent handicap au moment de son inscription à la formation. Les modalités seront présentées lors de la convocation des candidat.e.s

Pour recevoir le programme détaillé de la formation et en savoir plus :

Mia Scanzi : coordinatrice des formations et certifications professionnelles

mia@ppcm.fr - 01 46 64 64 24 - 06 31 42 07 14

